CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E63854** **VALABLE JUSQU'AU** **27/06/2027**

ÉDITÉ LE 12/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1972

Raison sociale : GUENERON ENTREPRISE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 16/02/2015

Capital : 8 000

ZONE ARTISANALE
22630 EVRAN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST MALO

Siret : 027 250 240 00036

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 5046757

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 4453474304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 4453474304

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 02 96 27 40 64 **Fax :** 02 96 27 42 07

Portable : 06 74 29 52 68

Responsabilité légale :
GUENERON ARNAUD CO-GÉRANT / GUENERON VINCENT CO-GÉRANT

Site Internet : http://www.gueneron.fr

E-mail : contact@gueneron.fr

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 038 447 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée)	13	06/05/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

12/05/2026 10:52

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.